

MOTOCROSS

SOLO / SIDE-CAR / QUAD



REGLEMENT PARTICULIER 2016

N° d'épreuve FFM 143
Moto-Club Cussac Moto Club
N° d'affiliation 0504
Date 29 mai 2016
Lieu CUSSAC
Organisateur technique ... Patrice BRACHET
Adresse 31 rue des Forges 87270 CHAPTELAT
E-mail patricebrachet@orange.fr
Téléphone 05 55 08 02 45 / 06 83 23 97 78

Organisateur



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Alban MONERON	Licence : 115576
Président du Jury ou Arbitre*	Patrick THOLLAS Marc CHARPIN	Licence : 035245
Membre du Jury	Pierre BONNEAU	Licence : 004408
Membre du Jury	Jean Marc FARGE	Licence : 009980
Commissaire technique responsable	Michel SABOTIER	Licence : 021650
Responsable du chronométrage	FFM à venir	Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Motos anciennes			125 à 500 cc	
Vintage	45			
Classic	35			
Motos modernes				
NJC	7 ans		65 cc	
	9 ans		85 cc	
NCO	13 ans		125 cc à 750 cc	

Engagement :

Site internet : www.liguemotolimosinengagement.fr
 Contact : **Patrice BRACHET**
 Adresse : 31 rue des Forges 87270 CHAPTELAT
 Téléphone : **06 83 23 97 78**
 E-mail : patricebrachet@orange.fr

Chronométrage :

Location de transpondeur :
 oui non
 Tarif : **10 €**
 Caution :

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus) non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical Gérard LEPINE

Nombre de secouristes 10

Hôpital le plus proche ST JUNIEN

Nombre d'ambulance(s) 1

Temps de trajet (en min) 25 mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site Domaine de Piégut

Adresse 87150 CUSSAC

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1800 m

Largeur minimum de la piste 7 m

Largeur de la grille 45 m

Longueur de la ligne droite de départ 80 m

Nombre d'OCP* 18

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : 52

En manche : 45

Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : le 22 mars 2016



Visa de la Ligue

Date : le 24/03/16



Visa de la FFM

Date :

Numéro :

Horaires de la manifestation de moto cross à PIEGUT- CUSSAC le 29 mai 2016

Essais libres et qualificatifs (Moto modernes) : 15 minutes

8 h 00: NJC

8 h 20: National 1

Essais libres (Motos anciennes) 10 minutes

8 h 40: Championnat de France Vintage

8 h 55: Championnat de France Classic

9 h 10: Championnat de France Evolution & Prototypes

9 h 25: **1^{ère} manche NJC (15mn + 2 tours)**

9 h 50: Championnat d'Europe Europe Vintage

10 h 05: **1^{ère} manche National (20 mn + 1 tours)**

10 h 30: Championnat d'Europe Europe Classic

Essais Qualificatifs (moto anciennes) : (15 minutes)

10 h 45: Championnat de France Vintage

11 h 05: Championnat de France Classic

11 h 25: Championnat de France Evolution & Prototypes

11 h 45: Championnat d'Europe Vintage

12 h 05: Championnat d'Europe Classic

Pause Repas

13 h 30: **1^{ère} manche Championnat de France Vintage (15 mn + 1 tour)**

13 h 50: **2^{ème} manche NJC (15mn + 2 tours)**

14 h 15: **1^{ère} manche Championnat de France Classic (15 mn + 1 tour)**

14 h 35: **2^{ème} manche National (20 mn + 1 tours)**

15 h 00: **1^{ère} manche Championnat d'Europe Vintage (15 mn + 1 tour)**

15 h 25: **1^{ère} manche Championnat de France Evolution & Prototypes (20 mn + 1 tour)**

Entracte

16 h 00: **1^{ère} manche Championnat d'Europe Classic (15 mn + 1 tour)**

16 h 25: **3^{ème} manche NJC (15mn + 2 tours)**

16 h 50: **2^{ème} manche Championnat de France Vintage (15 mn + 1 tour)**

17 h 10: **3^{ème} manche National (20 mn + 1 tours)**

17 h 40: **2^{ème} manche Championnat de France Classic (15 mn + 1 tour)**

18 h 00: **2^{ème} manche Championnat d'Europe Vintage (15 mn + 1 tour)**

18 h 20: **2^{ème} manche Championnat de France Evolution & Prototypes (20 mn + 1 tour)**

18 h 50: **2^{ème} manche Championnat d'Europe Classic (15 mn + 1 tour)**

Cussac Moto Club

